

Observatoire de la formation

4^{ème} Classe Préparatoire Intégrée - session 2011-2012

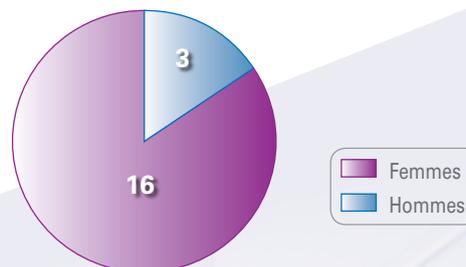
A retenir :

Depuis l'année 2008, la classe préparatoire intégrée (CPI) accueillie à l'Énap prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des concours de Directeur des Services Pénitentiaires et de Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil et après une sélection, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques. La formation a débuté en septembre 2011 pour s'achever en juin 2012.

Structure par sexe – Effectifs

Cette session de la CPI compte 19 auditeurs dont 16 femmes. Comme dans les trois premières sessions, ces dernières sont majoritaires.

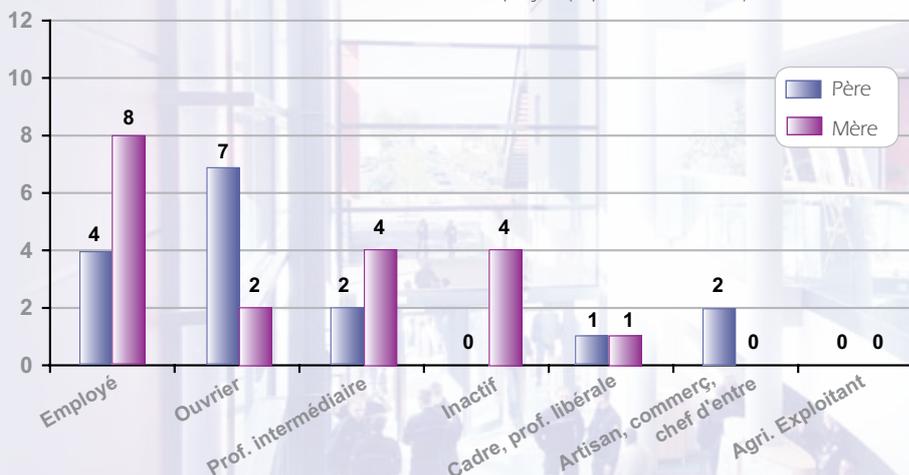
L'âge moyen est de 24,3 ans, soit le même niveau que dans les trois sessions précédentes à plus ou moins 1 an près. L'élève le plus jeune a 22 ans et le plus âgé a 28 ans.



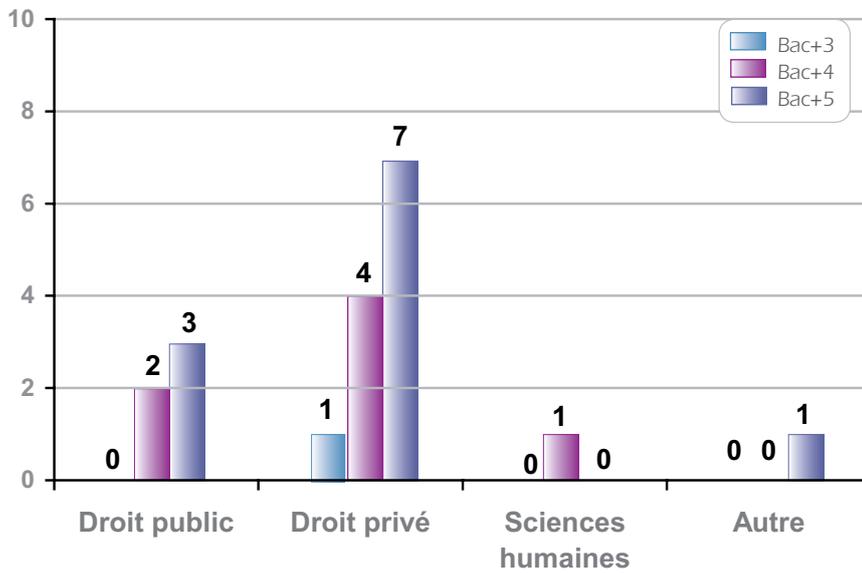
Situation socioprofessionnelle des parents – Effectifs

La session précédente avait marqué une hausse du niveau social des auditeurs de la CPI. Celle-ci s'était notamment traduite par une augmentation du nombre de parents exerçant une profession in-

termédiaire. Cette tendance n'a plus cours pour la session 2011-2012 qui renoue avec le vivier social des sessions antérieures, avec une majorité d'enfants d'ouvriers (7 pères et 2 mères) et d'employés (4 pères et 8 mères).



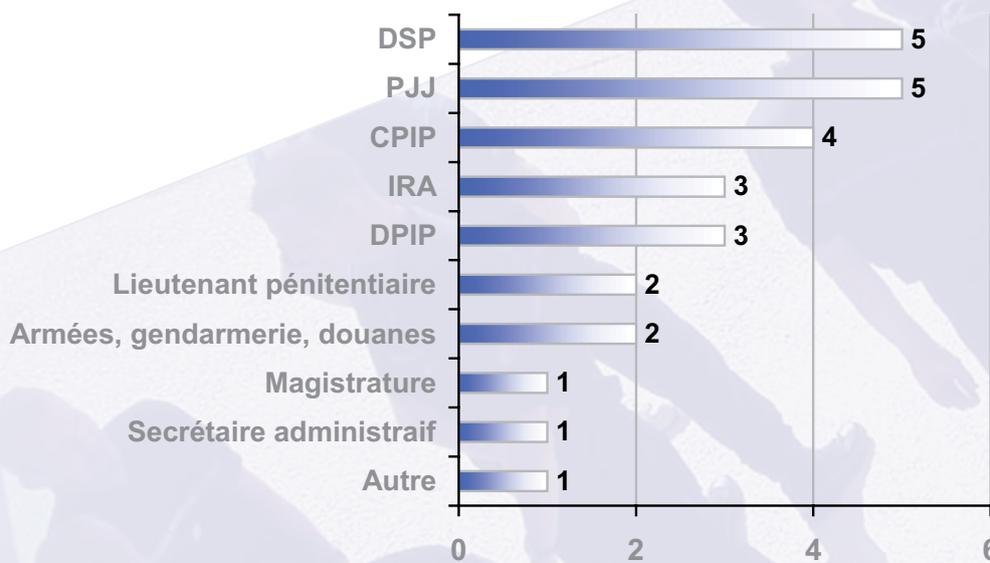
Diplômes et spécialités - Effectifs



La classe préparatoire intégrée est ouverte aux titulaires d'un diplôme équivalent à Bac + 3, diplôme requis pour accéder aux concours de DSP et de DPIP. Cependant, et comme pour les sessions précédentes, la plupart des élèves sont titulaires d'un bac+4 (7) ou d'un bac+5 (11).

La discipline la plus représentée est le droit privé. 11 auditeurs sont spécialisés dans ce domaine. Seuls 2 élèves ne sont pas issus d'une filière juridique.

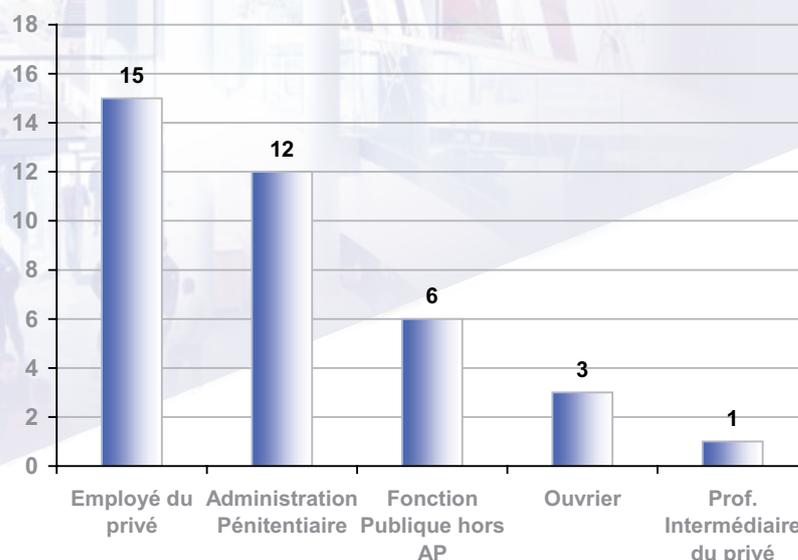
Nombre et nature des concours passés - Citations (plusieurs réponses possibles)



10 auditeurs ont déclaré avoir passé un ou plusieurs concours de la fonction publique dans l'année qui a précédé leur intégration à l'Énap. Les plus prisés sont ceux proposés par l'administration pénitentiaire. Les concours de DSP, CPIP, DPIP et lieutenants pénitentiaires

ont été tentés par respectivement 5, 4, 3 et 2 élèves. Hormis ceux de la protection judiciaire de la jeunesse (passés par 5 élèves), peu de concours hors administration pénitentiaire ont été tentés.

Nombre et nature des expériences professionnelles - Citations (plusieurs réponses possibles)



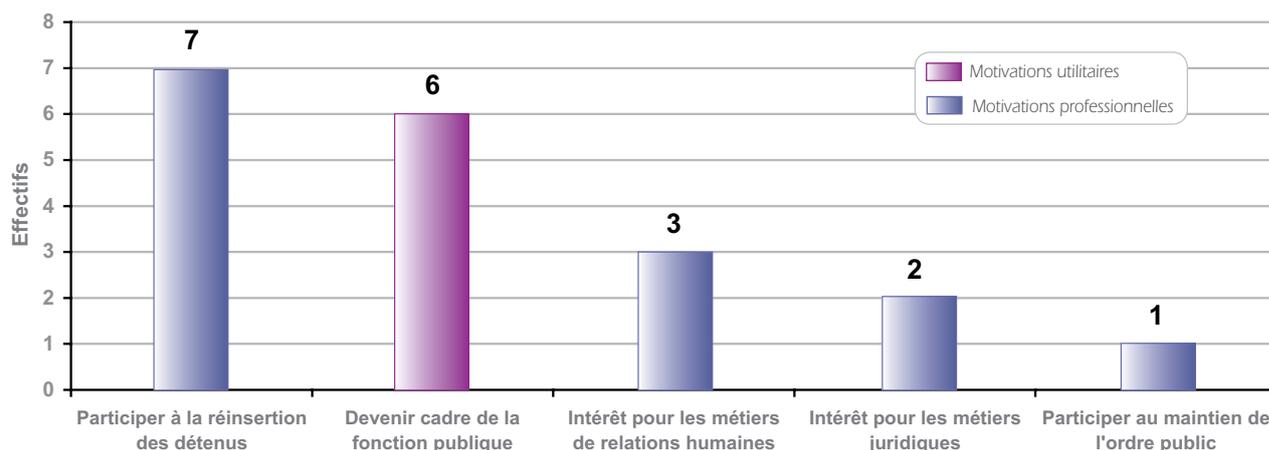
Bien qu'ils soient relativement jeunes, la plupart des auditeurs ont déjà de l'expérience professionnelle. 17 d'entre eux ont travaillé dans le secteur privé, le plus souvent en tant qu'employé et pour de courtes durées.

Plus de la moitié des élèves (12) ont déjà une expérience dans l'administration pénitentiaire, dont 8 en tant que stagiaires et 7 en

tant que génépistes. Un élève a une expérience de formateur en détention et un autre a été visiteur de prison.

On note également 6 expériences dans d'autres fonctions publiques, au sein des ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Éducation Nationale, de la Culture et du Budget et des Comptes publics.

Motivations à entrer dans l'administration pénitentiaire – Effectifs

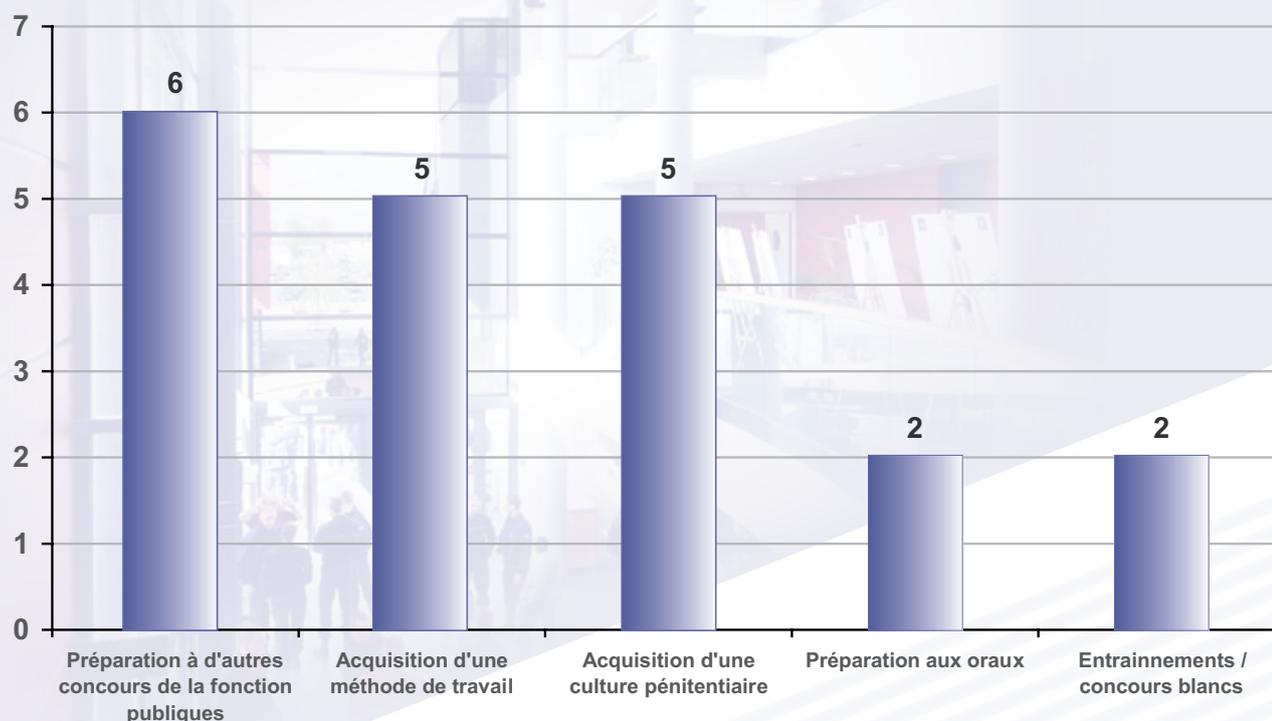


Interrogés sur leur motivation principale à intégrer l'administration pénitentiaire, les auditeurs ont majoritairement exprimé des raisons d'ordre professionnel, c'est-à-dire ayant trait au contenu même des métiers de cette administration. Ainsi, ils sont 7 à exprimer leur désir de contribuer à la réinsertion des détenus et respectivement 3, 2 et 1 à exprimer leur intérêt pour les métiers de rela-

tions humaines, leur intérêt pour les métiers juridiques et leur volonté de participer au maintien de l'ordre public.

La seule motivation d'ordre utilitaire exprimée, relative aux avantages matériels ou statutaires engendrés par leur intégration, est celle de devenir cadre de la fonction publique. Elle est exprimée par 6 élèves.

Attentes vis-à-vis de la formation, en plus de la préparation aux concours de DSP et de DPIP – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les élèves ont été interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de la formation, en plus de la préparation aux concours des DSP et de DPIP. 6 d'entre eux ont répondu qu'ils souhaitaient acquérir des compétences favorables à la réussite des concours de la fonction publique de manière générale. Certains citent les concours de lieutenant pénitentiaire, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, attaché d'administration, ou encore de greffier. Avec 5 citations, l'acquisition d'une méthodologie de travail fait

également l'objet d'une attente importante. A égalité, 5 élèves souhaitent que la CPI soit l'occasion d'acquérir une véritable culture pénitentiaire, c'est-à-dire découvrir l'administration pénitentiaire, ses métiers et son fonctionnement. Enfin, de manière plus isolée, 2 élèves expriment leur besoin d'être préparés plus spécifiquement aux épreuves orales, et 2 souhaitent des mises à l'épreuve concrètes, à savoir des concours blancs.

OCTOBRE 2011

4^{ème} Classe Préparatoire Intégrée - session 2011-2012

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)



Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire